

L'IMPACT DES MICROFINANCES SUR L'ENTREPRENEURIAT FEMININ A GOMA

Nkiko Tuza Chantal*

**Attachée de Recherche à l'ISP/ Goma*

**Corresponding Author:-*

INTRODUCTION

L'ampleur grandissante du phénomène entrepreneurial des femmes a parallèlement suscité beaucoup d'interrogations dans le monde scientifique afin de cerner ses particularités. C'est ainsi qu'une abondante littérature lui est consacrée depuis plus d'une trentaine d'années.

De prime abord, Schumpeter, J. (1999) montre que l'entrepreneur ne peut se passer de pouvoir d'achat, qui lui permet de pouvoir produire, soit de pouvoir exécuter ses nouvelles combinaisons. Si, par hasard, l'entrepreneur ne possède pas par ailleurs des ressources, il lui faut les emprunter. S'il ne réussit pas, il ne peut pas devenir un entrepreneur. Face à cet aspect des choses, Schumpeter explique à elle seule la raison d'être de la microfinance. A ce moment, la microfinance devient alors un levier qui doit permettre aux idées entrepreneuriales d'émerger pour qu'une dynamique économique vertueuse s'installe, promeut le développement et réduit la pauvreté. Dans la suite, il sera question de présenter les liens existants entre la microfinance et l'entrepreneuriat féminin selon différents auteurs.

Par ailleurs, les auteurs établissent une relation positive entre les services de microfinance et le développement de l'entrepreneuriat féminin. Dans leur étude, Manika, M. J-P., Bonkinga, B. M. et Luezi, K. L., (2012), ces auteurs constatent que les institutions de microcrédit témoigneraient donc des meilleures pratiques bancaires et seraient un outil efficace de lutte contre les inégalités sociales et donc encourageraient ainsi l'entrepreneuriat féminin. Pour que le microcrédit ait effectivement une incidence considérable sur la promotion de l'entrepreneuriat féminin, poursuivent les mêmes auteurs, il faudrait qu'il permette la croissance et le développement des micros entreprises. Dans le même ordre d'idées, Bibi Ekomene G., (2020), elle a constaté que l'accès pour la femme entrepreneure aux services de microfinance présente des avantages pour l'accroissement des activités qu'elle entreprend.

I. INTERCONNEXION REFLEXIVE

A propos de la question relative à l'entrepreneuriat, dans leur démarche, Bangoura L. et al., (2015), ont trouvé que l'intensité de la microfinance réduit de manière significative les inégalités. Ils soutiennent que l'accès au microcrédit à travers l'augmentation du nombre d'emprunteurs actifs semble améliorer le revenu des plus pauvres et conduit à la réduction des inégalités. En plus, le montant du prêt individuel semble déterminant pour que l'effet positif puisse exister. Droy (2006) conclue dans son étude que, la microfinance présenterait plusieurs aspects positifs. D'une part, elle conduirait à une indépendance économique de la femme et, d'autre part, à renforcer leur pouvoir d'action au niveau social. D'après Parkouda P. P. G., (2015), dans son étude menée auprès des femmes commerçantes (CFC) de la caisse populaire de Sin Yiri à Ouagadougou, les résultats montrent que le crédit aux femmes commerçantes a un effet positif sur les activités génératrices de revenus des bénéficiaires.

Selon les écrits de Littlefield, Murdugh et Hashemi (2003) qui tentent de savoir si la microfinance est l'outil adéquat pour atteindre les OMD, ils considèrent qu'elle permet aux pauvres de protéger, diversifier et augmenter leurs sources de revenus, elle est donc un chemin essentiel pour sortir de la pauvreté et éradiquer la faim. Mohammed Yunus (1997 ; 1999) et Khandker (1998) notent dans leurs recherches que la microfinance peut constituer un réel outil de lutte contre la pauvreté, car selon plusieurs auteurs, elle est une alternative à la finance traditionnelle. Sa pertinence tient au fait qu'elle permet aux populations pauvres de disposer de fonds leur permettant de maintenir leurs activités économiques ou d'en créer des nouvelles (Yitamben, 2004 ; Ashraf et al., 2006 ; Banerjee et al., 2009 ; Feigenberg et al., 2010 ; Armendáriz and Morduch, 2010 ; Karlan and Valdivia, 2011; Ahlin et Jiang, 2008).

Dans une étude conduite par Robinson (2001) portant sur les clients de seize institutions de microfinance à travers le monde, il montre que l'accès aux IMF conduit à une amélioration de la qualité de vie des clients, de leur confiance en soi, contribue à la diversité des stratégies des moyens de subsistance et augmente de la sorte leur revenu.

Sagna M. R. (2015), quant à elle révèle qu'il existe un impact limité et mêlé de la microfinance sur le renforcement du pouvoir économique et social des femmes. Dans ce sens, Premchander (2003), dit qu'auprès des femmes, la microfinance est promue comme un moyen qui leur permet d'avoir plus facilement accès au capital, les encourage à mettre en place et à gérer leurs propres entreprises, à avoir un revenu, à réduire la pauvreté et à renforcer leur position sociale. L'étude de Boyé, Hajdenberg et Poursat de (2006) montre un effet positif de la microfinance sur les dimensions clefs de l'empowerment comme les capacités à prendre en charge sa propre situation et la possibilité d'emprunter, d'investir, d'épargner, de travailler. Ce qui, selon ces auteurs, a une valeur en soi : celle d'élargir les options disponibles. Ces mêmes auteurs poursuivent en disant que l'accès aux services de microfinance peut effectivement contribuer à une amélioration du statut des femmes au sein de la famille, au renforcement de l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes ou encore à leur capacité d'organiser et donc d'expression et de revendication.

Dans son étude faite au Bangladesh, Baden (2000), aborde dans le même sens. D'après cette auteure, l'accès aux crédits a permis aux femmes d'initier et/ou de développer des activités rémunératrices. Ces femmes, précise Baden, étaient régulières dans les remboursements des prêts. En plus, souligne la même auteure, dans les cas où une femme vit en couple, elle investit les retombées financières de ses activités dans la prise en charge des besoins de sa famille. Baden (2000) en conclut que l'accroissement du revenu des femmes a un impact positif sur les conditions de vie de la famille. Signalons que dans son étude, Baden ne précise pas les stratégies développées par les femmes pour pouvoir rembourser leurs prêts de manière régulière.

Pour sa part Murengezi (2006), dans son étude qui porte sur les femmes entrepreneures burkinabés, montre l'existence d'un lien entre l'amélioration de la capacité économique des femmes et le renforcement de leur pouvoir de décision au sein de leurs familles et de leurs communautés respectives. Il indique que les crédits octroyés leur ont directement permis de recouvrer leur dignité. Murengezi dénote que certaines femmes ont pu démontrer leur capacité de ne pas seulement s'occuper de leur rôle traditionnel de femme au foyer et de paysanne, mais aussi de prendre en main certaines initiatives commerciales (Murengezi, 2006). L'étude de Cull et al. (2014) a prouvé l'impact significatif de l'accès et de l'utilisation des services financiers sur la vie des particuliers et des entreprises. Ce qui va entraîner par la suite à la croissance de l'épargne, l'augmentation de l'investissement productif, de la consommation, la réduction de la pauvreté et de l'autonomisation des femmes.

De leur part, Beck, Demircuc-Kunt et Levine (2004) notent que favoriser l'accès des ménages aux comptes de dépôt conduit à la croissance de l'épargne, de l'investissement productif, de la consommation la réduction de la pauvreté et de l'autonomisation des femmes (AFI 2020 ; Honohan, 2004). Il est reconnu que dans les pays à revenu moyen, l'exclusion financière touche principalement les femmes, les personnes ayant de faibles revenus, les moins instruits et celles du milieu rural (Ziadi, 2013).

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Un devis observationnel transversal a été retenu étant donné les préoccupations et le contexte de la contribution de la microfinance au développement de l'entrepreneuriat féminin de même que les ressources disponibles entre autres temporelles, matérielles, humaines et financières. Ainsi, une observation multi sites a été menée dans la ville de Goma afin de se rendre compte de l'apport des Associations Villageoises d'Epargne et Crédit (AVEC) sur dans l'entrepreneuriat féminin. Le souci majeur est de vérifier si le crédit accordé par les AVEC a un impact positif sur l'émergence de l'entrepreneuriat féminin à Goma.

2.1. Méthodes

Dans le but de mener une étude de recherche en sciences économiques, il convient de faire appel à des outils de collecte des données. Ainsi, pour ce qui concerne cette étude, nous partirons de la recherche documentaire qui est incontournable dans toute recherche en sciences humaines. Cette dernière sera accompagnée des méthodes d'investigation auxquelles nous faisons appel, à savoir la méthode quantitative et celle qualitative. Par ailleurs, l'approche retenue dans cette étude est l'approche constructiviste qui s'appuie sur les méthodes quantitative et qualitative. Ci-après voici comment nous les avons appliquées dans cette étude.

❖ **La recherche documentaire** : Comme toute étude en sciences humaines, elle se trouve être une étape indispensable (Danfa, M., 2015). De ce fait, cette approche nous a permis de constituer la première partie de notre réflexion exploratoire. En effet, c'est grâce aux documents consultés que nous sommes parvenus à une meilleure appréhension de notre problématique sur l'entrepreneuriat féminin et développement local. De plus, cette approche nous a permis, tant bien que mal, de finaliser la partie théorique de notre objet d'étude et de mieux s'outiller méthodiquement pour la suite de notre investigation.

❖ **L'approche quantitative** : S'agissant de cette approche d'investigation, le questionnaire constitue l'outil de collecte des données quantitatives le plus privilégié. Cependant, dans le cadre de cette étude, l'utilisation du questionnaire nous permettra de recueillir des données chiffrées, quantifiables qui nous amèneront à faire des analyses descriptives, des analyses bi variées à savoir le Khi-carré et le coefficient de corrélation. En outre, un questionnaire a été mobilisé pour interroger les membres bénéficiaires des services des microcrédits offerts par les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit œuvrant dans la ville de Goma.

Ainsi, dans le but de bien mener notre enquête, nous avons établi notre questionnaire à travers des questions ouvertes et semi-fermées et qui ont comme rubriques l'identification de l'entrepreneure, caractéristiques socioéconomiques des femmes entrepreneures, activités et financement des femmes entrepreneures.

❖ **L'approche qualitative** : Celle-ci nous a permis de traiter les données difficilement quantifiables et recourt à une analyse surtout inductive pour systématiser l'expérience du vécu des personnes (Deslauriers, 1991). Il convient de reconnaître pour ce qui concerne cette méthode que le principal outil de collecte des données reste le guide d'entretien. En effet, ce mode qualitatif se base sur les entretiens semi-directifs et les observations. Cette méthode permet d'explorer les phénomènes en profondeur et d'une façon plus détaillée du fait que les données recueillies ne sont pas délimitées par des catégories d'analyse prédéterminées.

La recherche qualitative est généralement utilisée pour décrire une situation sociale, un événement, un groupe ou un processus et parvenir à une compréhension plus approfondie. L'accent est placé sur les perceptions et les expériences des personnes, leurs croyances, émotions et explications des événements sont considérés comme autant des réalités significatives (Mukandoli, E., 2009). En fait, la mise en exergue d'une telle approche nous permettra à travers les entretiens réalisés auprès des AVEC de mieux s'imprégner des réalités des stratégies de financement de l'entrepreneuriat féminin pour promouvoir le développement local. Cela doit passer par l'action combinée des associations villageoises d'épargne

et de crédit et des femmes entrepreneures de Goma. Ainsi, les informations recueillies à travers ce guide d’entretien permettront d’évaluer les performances des associations villageoises d’épargne et de crédit de Goma sur une période de trois ans.

2.2. TECHNIQUES

A propos des techniques, échantillon et collecte des données ont été retenues comme notre technique privilégiée. Comme nous avons opté pour cette étude, l’approche mixte c’est-à-dire la combinaison de l’approche quantitative et qualitative a été de mise. Pour ce faire, la collecte des données se présente de la manière ci-après :

Pour la collecte des données quantitatives, nous avons soumis un questionnaire auprès d’un échantillon constitué de 200 femmes entrepreneures, membres actives d’une des dix Associations Villageoises d’Epargne et de Crédit retenues pour les fins de cette recherche. Le questionnaire a été transmis à ces femmes entrepreneures en les invitant à participer sur une base volontaire. Sur ce total, 200 réponses ont été récupérés. Ce qui représente un taux de réponse de 100 %. Selon D’Ambroise (1996), cet échantillon est représentatif et est approprié. Concernant la façon de recueillir l’information, nous avons recouru aux multiples types d’administration pour les enquêtes par questionnaire en l’occurrence : la voie postale, le face à face, le téléphone, la voie électronique, etc. En ce qui concerne notre recherche, cette dernière s’est faite par le biais d’un questionnaire rédigé en français. Le recours à un tel outil permet d’obtenir une grande quantité d’information (D’Ambroise, 1996). Dans le cadre de notre étude, nous avons utilisé le face à face comme type d’administration de l’enquête par questionnaire.

Outre le questionnaire administré à l’ensemble des femmes entrepreneures visées, nous avons privilégié la technique d’interviews individuelles semi-dirigées pour collecter des données ciblées. L’interview de recherche est une interaction limitée et spécialisée, conduite dans un but spécifique et centrée sur un sujet particulier. L’interview apparaît comme une sorte de conversation. Elle partage plusieurs caractéristiques avec les échanges verbaux informels excepté qu’elle stimule la situation où l’une des parties est considérée comme experte et où les conventions et les règles de conduite sont imprécises (Deslauriers, 1991). La répétition caractérise l’interview de recherche ; le chercheur est « ignorant », mais veut tout savoir. Pour cela, il demande des éclaircissements. Ce qui exige qu’on revienne plusieurs fois sur le même sujet. Finalement, l’intervieweur encourage la personne à parler de ce qu’elle connaît. Autrement dit, il ne cherche pas à abrégé la conversation mais à l’allonger pour en savoir toujours plus. Le chercheur essaie de saisir la façon dont la personne définit la réalité et les liens qu’elle établit entre les événements (Deslauriers, 1991). Le but de l’interview est de savoir ce que la personne pense et d’apprendre des choses qu’on ne peut pas observer directement comme les sentiments, les idées et les intentions. Le principe fondamental de l’interview en recherche qualitative est de fournir un encadrement à l’intérieur duquel les répondants expriment leur compréhension des choses dans leurs propres termes (Patton, 1980 dans Deslauriers, 1991).

Ainsi, s’appuyant sur une grille d’interview comportant 32 questions ouvertes, nous avons effectué 10 interview individuelles semi-dirigées avec les responsables de chacune des dix AVEC retenues dans notre échantillon. Elles se sont déroulées dans les différents lieux où se tiennent les réunions hebdomadaires et leur durée variait entre 30 et 60 minutes (50 minutes en moyenne), dépendamment de la connaissance de la personne sur le sujet et de sa capacité à communiquer. La grille comportait 11 questions d’ordre général. Toutes les interviews ont été enregistrées et simultanément, des notes sur les propos des répondants ont été prises.

Bien que ces méthodes comportent des avantages de collecte d’information, nous avons rencontré également plusieurs limites et difficultés. D’une part, l’interview peut fournir des réponses aux questions de façon biaisée car le répondant pourra répondre en fonction de sa perception. D’autre part, il est difficile de contacter avec les responsables des AVEC à un autre moment que celui de la réunion hebdomadaire car chacune s’adonne à ses occupations privées. Les autres difficultés qui peuvent être évoquées ici sont le manque du temps, des moyens financiers et le manque de disponibilité de la part des responsables des AVEC ainsi que les femmes entrepreneures visées.

III.PRESENTATION DES DONNEES DE TERRAIN

Après avoir effectué les travaux de terrain qui consistaient à interviewer les entrepreneures et certains membres des AVEC, nous avons pu réunir un certain nombre de données. Les tableaux suivants présentent les informations permettant d’évaluer la performance des AVEC. Rappelons que nous nous sommes entretenues avec les responsables de dix différentes AVEC évoluant dans la ville de Goma. Ces tableaux ressortent les informations obtenues dans chaque AVEC que voici :

Tableau N°1 : Nombre d’adhérents par AVEC

Dénomination	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simamemi	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneur es lève-toi	Mutuelle d’Epargne et de Crédit	Wamama wa upendo	Mama amka	Moyenne
Nombre	30	37	21	26	35	25	25	40	35	27	30

Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC

Ce tableau montre que les AVEC de la ville de Goma ont en moyenne 30 membres. Ce qui concorde avec la théorie sur les AVEC stipulant que le nombre des membres d’une AVEC varie entre 15 et 30.

Le tableau suivant présente les montants des crédits accordés par les AVEC en dollars et par an.

Tableau N°2 : Montant total des crédits accordés en dollars américains par an et par AVEC (1\$ = 2000 FC)

Dénomination	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simameni	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneurs lève-toi	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Wamama wa upendo	Mama amka	Moyenne
Montant	5 000\$	50 000\$	70 000\$	10 000 \$	10 000\$	15 000\$	5 000\$	4 500\$	20 000\$	7 000\$	14 650\$

Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC

Il ressort de ce tableau que les AVEC accordent le montant total moyen de 14 650\$ comme crédits.

Le tableau ci-dessous permet de connaître si les AVEC ont des partenaires ou bailleurs qui leur donnent des subventions afin d'appuyer leurs activités.

Tableau N°3 : Partenariat

Dénomination	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simameni	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneurs lève-toi	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Wamama wa upendo	Mama amka
Partenaire	Pas des partenaires	Care International	Care International	ONU Femme	Pas de partenaire	Pas de partenaire	Maison de la femme et Care international	Pas de partenaire	Care international	Care international

Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC

La lecture de ce tableau laisse voir que 4 des AVEC investiguées n'ont pas de partenaire contre 6 qui en ont. Le grand partenaire des AVEC de Goma est l'ONG Care International.

Le tableau suivant donne le taux de remboursement des crédits octroyés en %.

Tableau N°4 : Taux de remboursement des crédits octroyés en %

Dénomination	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simameni	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneurs lève-toi	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Wamama wa upendo	Mama amka
Taux	10%	10%	10%	10%	10%	5%	10%	10%	10%	10%

Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC

Ce tableau renseigne que presque toutes les AVEC de la ville de Goma appliquent un taux de remboursement des crédits octroyés de 10% à l'exception de l'AVEC Tuishi pamoja qui applique un taux de remboursement 5%.

Le tableau qui suit donne la proportion des femmes bénéficiaires de crédit par rapport au total des adhérents.

Tableau N°5 : Proportion des femmes bénéficiaires de crédit par rapport au total des adhérents en %

Dénomination	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simameni	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneurs lève-toi	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Wamama wa upendo	Mama amka	Moyenne
Proportion en %	80%	80%	70%	80%	90%	100%	90%	95%	80%	70%	82,5%

Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC

De ce tableau, il ressort que 82,5% en moyenne des femmes entrepreneures bénéficient des crédits auprès des AVEC dans la ville de Goma.

Le tableau ci-dessous nous clarifie la nature des crédits accordés par les AVEC.

Tableau N°6 : La nature des crédits (crédits individuels ou crédits à des groupes de femmes)

Dénomination	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simameni	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneurs lève-toi	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Wamama wa upendo	Mama amka
Nature du crédit	crédits individuels	crédits individuels	crédits individuels	crédits individuels	crédits individuels	crédits individuels	crédits individuels	crédits individuels	crédits individuels	crédits individuels

Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC

La totalité (ou 100%) des AVEC déclarent qu'elles octroient des crédits individuels.

Le tableau suivant annonce la part des crédits sociaux (pour couvrir les risques via la microfinance) aux adhérents par rapport au total des crédits octroyés.

Tableau N°7 : La part des crédits sociaux (pour couvrir les risques via la microfinance) aux adhérents par rapport au total des crédits octroyés par mois.

Dénomination	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simameni	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneurs lève-toi	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Wamama wa upendo	Mama amka
Proportion en %	0\$	2,5\$	2\$	0\$	10\$	5\$	2\$	5\$	2\$	2,5\$

Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC

Ce tableau montre que la part des crédits sociaux des AVEC est respectivement de 0\$ par mois, 2,5\$ par mois ; 2\$ par mois et 10\$ par mois.

Le tableau suivant donne la description de l'affectation sectorielle des crédits par AVEC

Tableau N°8 : Description de l'affectation sectorielle en % des crédits par AVEC.

Dénomination Secteur	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simameni	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneurs lève-toi	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Wama ma wa upendo	Mama amka	Moyenne
Commerce	70%	70%	70%	100%	60%	90%	90%	65%	20%	70%	70,5%
Agriculture	-	10%	10%	-	-	-	-	25%	80%	10%	13,5%
Autre secteur	30%	20%	20%	-	40%	10%	10%	10%	-	20%	16,0%

Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC

Ce tableau renseigne que les femmes entrepreneures ont affecté 70,5% des crédits obtenus auprès des AVEC dans le secteur commercial ; 13,5% des crédits obtenus dans le secteur de l'agriculture et 16% des crédits obtenus dans d'autres secteurs.

IV. PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Cette section a pour objectif de présenter les résultats obtenus afin de répondre à notre questionnement portant sur l'impact de la microfinance par l'entremise des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit sur l'émergence de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Goma. Après la récolte des données, nous avons réalisé les calculs et les traitements statistiques. A ce stade, nous avons utilisé le logiciel SPSS pour les exploiter.

Ce faisant, il se subdivise en trois rubriques. Dans un premier temps, nous exposerons nos analyses descriptives. Ensuite, nous présenterons nos analyses bivariées et des tests de Khi-Carré et de coefficient de corrélation. Ceci nous permettra de déceler l'influence de la microfinance sur l'entrepreneuriat féminin. En plus de trouver les facteurs déterminant l'accès au financement par les femmes entrepreneures, et de trouver le lien entre l'autonomie financière des femmes entrepreneures et le revenu mensuel, la motivation, le niveau d'instruction et la commune de résidence, nous essayerons de discuter les résultats de cette recherche par rapport aux études empiriques collectionnées dans le cadre de cette recherche.

Tableau N° 9 : Synthèse des résultats obtenus à l'égard des hypothèses

Hypothèses	Test
H1 : le crédit offert par les AVEC a un impact positif sur l'émergence de l'entrepreneuriat féminin à Goma.	Validée
H2 : L'AVEC met à la disposition de sa clientèle féminine une diversité des services financiers et non financiers de proximité, outre le service de micro crédit comme la micro-assurance, transfert d'argent, épargne, formation, etc.	Validée
H3 : Le secteur qui bénéficie plus le service de micro crédit des entreprises féminines est le secteur commercial.	Validée
H4 : A l'AVEC, l'accès aux microcrédits n'est pas déterminé par l'âge de l'entrepreneure, sa situation matrimoniale, son niveau d'instruction, son secteur d'activité, le niveau de revenu du chef de ménage, l'exercice d'un emploi salarié et l'âge de l'activité.	Validée
H5 : Les femmes entrepreneures affectent l'essentiel de leurs revenus à la satisfaction des besoins familiaux (consommation alimentaire).	Validée
H6 : Le revenu de l'entrepreneure, sa motivation à entreprendre, son niveau d'instruction et son milieu de résidence contribuent fortement à l'autonomie financière des femmes entrepreneures.	Validée

Source : Résultats d'enquêtes sur terrain, 2021

IV.3. Discussion des résultats et implications de la recherche

Cette section est subdivisée en deux parties notamment : la discussion des résultats et les implications de l'étude.

IV.3.1. Discussion des résultats

Goma est une ville composée de deux communes : celle de Goma et de Karisimbi. La majorité des femmes entrepreneures (78% de l'échantillon), membres des AVEC résident dans la commune de Karisimbi. Cette situation est logique du fait que c'est dans la commune de Karisimbi où nous trouvons plus des pauvres que dans la commune de Goma. Nos résultats montrent que sur les 200 femmes entrepreneures investiguées, seules 40 parmi elles ont fait les études supérieures et universitaires. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de Dzaka-Kikouta, T. et Bitemo, X. (2004), qui avaient trouvé que la plupart d'entrepreneurs congolais arrêtaient les études au niveau secondaire. 66% des femmes entrepreneures de la ville de Goma ont moins de 45 ans.

Une autre enquête réalisée en 1994 à Kinshasa par Lokota Ekote Panga (1994) indique que 80% d'entrepreneurs enquêtés avaient moins de 42 ans. Cette donnée permet de souligner le fait que la population congolaise en général et dans la ville de Goma en particulier est relativement jeune. La majorité des femmes entrepreneures de Goma est scolarisée car il n'y a que 13% de l'échantillon qui n'avait pas été à l'école. D'autres sources renseignent que 40,5% des entrepreneures investiguées sont mariées et s'il faut ajouter les divorcées et veuves, on voit bien que la majorité des femmes entrepreneures enquêtées est constituée des responsables dont chaque ménage a en moyenne entre 5 et 10 personnes en charge et a un revenu mensuel de moins de 200\$.

Avec la crise économique que traverse la RDC, les femmes assument la fonction de chef de ménage. Cette situation peut motiver l'idée de création d'entreprise afin de subvenir aux besoins familiaux. Cette situation (niveau de revenu relativement bas et charges familiales croissantes) pousse les femmes entrepreneures à intégrer et développer le secteur informel afin de contourner le paiement d'impôts et taxes.

70% des femmes entrepreneures de la ville de Goma œuvrent dans le secteur commercial. Nous constatons aussi la faible proportion des femmes entrepreneures dans les secteurs agricoles et de production (secteur primaire et secteur secondaire). Il y a également une réduction du poids de secteurs primaire et secondaire au profit du secteur tertiaire (commerce). Nous assistons donc à une « tertiarisation » de l'économie congolaise (Manika, 2005). Celle-ci s'explique notamment par l'exode rural, par la faiblesse des barrières à l'entrée au secteur tertiaire et au développement accru du secteur informel. Dans grand nombre de pays développés, l'explication tient dans la diffusion du progrès technique. Ce dernier, soulignent J. Longatte et P. Vanhove (2001), est à l'origine d'une forte hausse de la productivité qui pousse la population agricole hors des champs, vers des usines. Ensuite, les progrès de la productivité gagnent le secteur secondaire et conduisent à une distribution importante de revenus qui autorise une consommation importante des biens secondaires. Cependant, la saturation de la consommation de ce type de biens conduit à une forte demande de services qui se développe grâce à un transfert de main-d'œuvre du secteur secondaire vers le tertiaire.

Dans les pays en voie de développement, cette forte concentration des activités des répondantes dans le commerce général serait due à l'investissement et aux exigences professionnelles peu élevées nécessaires à ce genre d'entreprises (Denis Robichaud, 2002). Ce résultat confirme une étude menée par Dzaka (2003), qui d'ailleurs affirme qu'en général, ces femmes entrepreneures privilégient les investissements dans les activités à rentabilité immédiate (immobilier, transport interurbain, commerce des produits alimentaires, etc.) au détriment des activités exigeant un délai de récupération plus long du capital investi (agriculture, artisanat, production, etc.).

Au démarrage, l'aide du mari et l'épargne personnelle (fonds propres) représentent les principales sources de financement. On remarque aussi l'importance non négligeable de la famille qui est considérée comme source de financement de 19,5% des femmes entrepreneures au démarrage.

A la suite de ces résultats, nous conviendrons avec Toulouse et Brenner (1988, 1990) qui, en parlant des entrepreneurs immigrés, soulignent que l'accès aux sources du groupe ethnique constitue un des principaux facteurs de leur succès. Les immigrants qui ne disposent pas du capital nécessaire à la création d'une entreprise obtiendront le financement requis grâce à des prêts obtenus à l'intérieur de leur communauté par l'intermédiaire d'institutions, de relations ou de la famille. Il a été constaté que 79% de femmes entrepreneures de Goma affectent l'essentiel de leurs revenus à la satisfaction des besoins familiaux (consommation alimentaire). Ceci indique que leurs activités s'inscrivent dans une logique de survie et donc de lutte contre l'extrême pauvreté.

Néanmoins, certaines de ces femmes entrepreneures s'inscrivent aussi dans une dynamique d'accumulation en réinvestissant pour la croissance de l'entreprise (21 %). Dzaka et Manika (2005) soulignent que 60% des petits entrepreneurs opérant dans les réseaux des échanges transfrontaliers entre Kinshasa et Brazzaville affectent l'essentiel de leurs revenus à la consommation alimentaire. Raison pour laquelle la majorité des femmes entrepreneures épargne pour couvrir certains risques de l'existence, (maladie, accident, naissance, vol, décès d'un membre de famille, etc.).

Les difficultés d'accès au crédit et l'absence de services financiers adéquats ont été soulignées par la BAD (2004) comme étant une contrainte exacerbée pour les femmes entrepreneures en Afrique. Pour contourner à cette difficulté, toutes les femmes entrepreneures de la ville de Goma de notre étude disent qu'elles recourent et bénéficient des crédits accordés par les AVEC. Ces résultats s'expliquent aisément par le fait que les services fournis par les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) visent à accompagner les pauvres particulièrement les femmes entrepreneures, c'est-à-dire des individus à faibles revenus qui sont exclus des services financiers dits formels entre autres le financement bancaire et des institutions de microfinance. A ce titre, l'âge de l'entrepreneuse, sa situation matrimoniale, son niveau d'instruction, son secteur d'activité, le niveau de revenu du chef de ménage, l'exercice d'un emploi salarié et l'âge de l'activité ne sont pas des facteurs déterminant de l'accès au microcrédit auprès des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit à Goma.

En fait, pour bénéficier d'un crédit, il suffit tout simplement d'être membre de l'AVEC et se soumettre à tous les principes fondamentaux des AVEC. Cependant, les membres ont le droit d'emprunter jusqu'à un maximum de 3 fois la valeur de leurs épargnes. Ces différents principes permettent de réduire l'asymétrie d'information, d'atteindre des taux de remboursement élevés tout en permettant aux personnes en situation d'exclusion d'accéder au crédit indépendamment de l'âge de l'entrepreneuse, de sa situation matrimoniale, de son niveau d'instruction, de l'activité, du niveau du revenu, de l'exercice d'un emploi salarié et de l'âge de l'entreprise (Mayoukou, 2007 ; Montalieu, 2002). Mais d'autres études relèvent que la durée de vie des activités exerce un effet positif sur l'accès au microcrédit (Bitemo, 2009).

En d'autres termes, toute chose restant égale par ailleurs, les micro-entrepreneures qui exercent leurs activités depuis longtemps accèdent plus facilement au microcrédit que ceux qui ont commencé leurs activités depuis peu de temps. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cette situation. D'une part, ceux qui exercent des activités génératrices de revenus depuis longtemps connaissent bien leur secteur d'activité et, donc, les activités anciennes sont moins risquées que les nouvelles. Ensuite, les AVEC utilisent souvent des mécanismes incitatifs de type schéma de remboursement dynamique.

En fait, les micro-entrepreneures qui ont bénéficié des crédits par le passé et qui les ont remboursés sans difficulté, accèdent plus facilement aux nouveaux crédits que ceux qui n'ont jamais emprunté. Ainsi, les micro-entrepreneures qui exercent des activités anciennes ont une longue ou grande expérience du crédit qui fait qu'elles accèdent plus facilement au microcrédit que les autres.

Deux variables permettent aux femmes entrepreneures d'acquérir l'autonomie financière. Il s'agit du revenu mensuel du chef de ménage et de la motivation qui sont légèrement significatives au seuil de 5%. Signalons aussi que 97% des femmes entrepreneures enquêtées trouvent que la microfinance a un impact positif sur l'émergence de l'entrepreneuriat féminin car elles disent que les crédits accordés par les AVEC sont suffisants pour financer leurs activités.

Au-delà des services financiers, les femmes entrepreneures bénéficient également des services non financiers. La majorité de ces femmes entrepreneures bénéficient de l'appui à la formation et conseil en gestion ; ce qui a permis, d'une part à 90,5% des femmes enquêtées d'être satisfaites des services des AVEC et, d'autres parts, à 87% des femmes entrepreneures d'acquérir l'autonomie financière.

V.CONCLUSION

Dans la plupart de Pays en Voie de Développement, les femmes sont victimes d'inégalités sociales ; elles font partie de la population pauvre. Elles exercent leurs activités dans le secteur informel, elles ne gagnent qu'un tiers du revenu mondial. Très souvent, les femmes sont confrontées à des contraintes financières pour le développement et la croissance de leurs activités. Il est généralement admis que le microcrédit est un instrument de lutte contre la pauvreté dans la mesure où l'accès au microcrédit permet l'émergence des activités génératrices de revenu des femmes entrepreneures. Le financement par microcrédit aurait donc un effet positif important sur le bien-être des ménages.

L'objectif ultime de notre réflexion était d'examiner l'impact de la microfinance sur l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Goma et d'identifier les différents services non financiers dont bénéficient les femmes entrepreneures investiguées. En plus, d'identifier le secteur d'activité qui bénéficie plus du service de microcrédit ; de différencier les différents déterminants de l'accès au service de microcrédit ; de déterminer la principale affectation de revenus des femmes entrepreneures et enfin de donner les facteurs contribuant fortement à l'autonomie financière des femmes entrepreneures. Pour atteindre ces objectifs, nous avons, au plan méthodologique, recouru à la littérature disponible, à une interview et à une enquête de terrain réalisées auprès des responsables et membres-femmes entrepreneures des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) de Goma. Nous avons aussi recouru à l'analyse descriptive et à l'analyse bi-variée (test de Khi-carré et de coefficient de corrélation) en servant du logiciel SPSS, les hypothèses, la méthodologie, les résultats et les implications théoriques et managériales. Au terme de cette étude, les conclusions suivantes ont été tirées :

- Le crédit offert par les AVEC a un impact positif sur l'émergence de l'entrepreneuriat féminin à Goma.
- L'AVEC met à la disposition de sa clientèle féminine une diversité des services financiers et non financiers de proximité, outre le service de micro crédit comme la micro-assurance, transfert d'argent, épargne, formation, etc.
- Le secteur qui bénéficie plus le service de micro crédit des entreprises féminines est le secteur commercial.
- A l'AVEC, l'accès aux microcrédits n'est pas déterminé par l'âge de l'entrepreneure, sa situation matrimoniale, son niveau d'instruction, son secteur d'activité, le niveau de revenu du chef de ménage, l'exercice d'un emploi salarié et l'âge de l'activité.
- Les femmes entrepreneures affectent l'essentiel de leurs revenus à la satisfaction des besoins familiaux (consommation alimentaire).
- Le revenu de l'entrepreneure, sa motivation à entreprendre, son niveau d'instruction et son milieu de résidence contribuent fortement à l'autonomie financière des femmes entrepreneures.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- [1]. AFI « leçons sur l'amélioration de l'inclusion financière des femmes à l'aide des services financiers numériques (SFN) », 2020
- [2]. Alfred Hamadziripi, Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit au Niger: le Modèle Mata Masu Dubara de Fourniture de Services dans les Zones Reculées, Antigonish, Nova Scotia, Canada, 2008
- [3]. Andrée Lafortune et Louise St-Cyr, La perception de l'accès au financement chez les femmes entrepreneures, Montréal, 2000
- [4]. Archambault E, le secteur sans but lucratif : Associations et Fondations en France Economica, 1996
- [5]. Armendariz B. et Morduch J., The Economics of Microfinance, The MIT Press, 2007.
- [6]. Armendáriz, B et Morduch, J., *The Economics of Microfinance*, 2^{ème} ed., Cambridge, MA: MIT Press, volume 1, 2010.
- [7]. Austin, J., Stevenson, H., et Wei-Skillern, J., *Social and Commercial Entrepreneurship*, 2006.
- [8]. Bangoura Lansana ; MBOW Momar Khary, LESSOUA Albert et DIAW Diadié, Impact de la microfinance sur la pauvreté et les inégalités : une analyse de causalité hétérogène en données de panel, CRES, 2015.
- [9]. Bibi E. G., la promotion de l'entrepreneuriat féminin par le microcrédit en République, 2020.
- [10]. Boye S., Hajdenberg J. et Poursat C., Le guide de la microfinance : Microcrédit et épargne pour le développement. Eyrolles, Editions d'organisations. 2^{ème} éd., Paris, 2009.
- [11]. Boyé, Sébastien; Hajdenberg, Jérémy et Poursat, Christine, Le guide de la microfinance, Microcrédit et épargne pour le développement, Éditions d'Organisation, Paris, 2006.
- [12]. Casson, M., *L'entrepreneur*, Economica, 1991.
- [13]. Chambre de l'économie sociale et solidaire – Après-GE, Etude statistique – Photographie de l'économie sociale et solidaire à Genève, Genève, 2010.
- [14]. Chap TL, Applied Categorical Analysis. Wiley, New York, 1998.
- [15]. Commission européenne, *L'Initiative pour l'entrepreneuriat social de la Commission européenne*, Bruxelles, 2014.

- [16]. Cull. R, Ehrbeck. T et Holle. N, Inclusion financière et développement : de nouvelles évaluations d'impacts. OCGA, 2014.
- [17]. Tongu Zizi G. et Val Masamba L. M., Typologie des femmes entrepreneures en République Démocratique du Congo, Dakar, 2019.
- [18]. Develtere, J.-L., *Économie sociale et développement : les coopératives, les mutuelles et associations dans le pays en développement*. Paris, De Boeck, 1998.